

COMMUNE D'ÉVOLÈNE**Mise à l'enquête**

L'Administration Communale d'Evolène, soumet à l'enquête publique, la demande en autorisation de construire déposée par :

Requérant et auteur des plans : DF CONSTRUCTIONS BOIS SA, à Granges

Propriétaire : Patricia BOURNISSEN, à Arolla

Situation : Zone d'habitations individuelles de faible densité 0.30, parcelle n°17721, folio 116MC, aux coordonnées 606'301/103'526, au lieu-dit "Lù Plan dè Brèonna" à La Forclaz

Objet : Installation d'une pompe à chaleur.

Requérante : Valentine GASPOZ, aux Haudères

Propriétaire : Jean-Pierre GASPOZ, aux Haudères

Auteur des plans : Atelier 2C Sàrl, à Basse-Nendaz

Situation : Zone d'habitations individuelles de faible densité 0.30, parcelle n°2251, folio n°20MC, aux coordonnées 605'503/104'315, au lieu-dit "Molignon" aux Haudères

Objet : Construction d'une maison d'habitation en résidence principale.

Requérante et propriétaire : Danièle BAYARD-COMBAZ, à Sion

Auteur des plans : Bureau technique GASPOZ & CHEVRIER, à Evolène

Situation : Zone du centre des villages, parcelle n°15743, folio n°92MC, aux coordonnées 603'780/099'517, à Satarma

Objet : Réfection du local à bois et de la terrasse.

Requérante et propriétaire : GRANDE DIXENCE SA, à Sion

Auteur des plans : Bureau d'architecture Jean-Michel QUINODOZ, aux Haudères

Situation : Zone d'habitations du village de moyenne densité 0.60, parcelle n°2267, folio n°21MC, aux coordonnées 605'372/104'231, au lieu-dit "Molignon" aux Haudères

Objet : Réfection de la toiture des bâtiments.

Requérante et propriétaire : Marie-Madeleine ROTH-FAUCHERE, à Arolla

Auteur des plans : Bureau d'architecture Jean-Michel QUINODOZ, aux Haudères

Situation : Zone du centre des villages, parcelle n°16951, folio n°106MC, aux coordonnées 603'330/097'054, à Arolla

Objet : Réfection de la toiture du bâtiment.

Les plans peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture, où les oppositions éventuelles doivent parvenir par écrit, en courrier recommandé, dans les trente jours dès la présente publication.

Evolène, le 15 février 2019

L'ADMINISTRATION COMMUNALE